DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ
DE CHARITÉ MATERNELLE
DE ROUEN.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE ROUEN,

Dans sa Séance du 2 Janvier 1824;

PAR M. DES-ALLEURS FILS,

D. M. M.

Médecin de cette Association, Membre correspondant de la Société royale académique des Sciences de Paris, Membre résidant de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Secrétaire de correspondance de la Société de Médecine de la même ville, Membre correspondant des Sociétés royales de Médecine, d'Agriculture et Linnéenne, de Marseille, Nîmes, Narbonne, etc., etc.



ROUEN,

IMPRIMERIE D'ÉMILE PERIAUX FILS AINÉ,

RUE PERCIÈRE, N° 26.

M. DCCC. XXIV.

A

MADAME LA BARONNE DE VANSSAY,

Présidente de la Société de Charité Maternelle de Rouen.

MADAME LA BARONNE,

Vous m'avez permis de mettre sous la protection de votre nom ce Discours qui n'a été fait que pour répondre à vos vues et à celles de la salutaire Association que vous présidez avec tant de zèle et de distinction; c'est-à-dire, pour détruire, parmi vos nombreux protégés, quelques-uns des préjugés les plus répandus, qui s'opposent encore à la libre propagation de la Vaccine dans nos murs. Je vous remercie de cette faveur, puisque votre nom, placé en tête de ce faible travail, lui sera une sauve-garde assurée

contre la critique, en témoignant hautement qu'il a été écrit dans un but honorable et avec une intention bienfaisante.

J'ai l'honneur d'être,

MADAME LA BARONNE,

Votre respectueux serviteur,

C. Des-Alleurs fils,

D. M. M.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ

DE CHARITÉ MATERNELLE.

MADAME LA PRÉSIDENTE ET MESDAMES,

PERMETTEZ-MOI de me féliciter de me voir réuni avec vous dans cette enceinte ; ce jour tardait à mon impatience, et j'aspirais après le moment où je pourrais vous témoigner publiquement ma reconnaissance. Vous avez daigné jeter les yeux sur moi pour remplir, sous votre direction, un ministère de bienfaisance et de charité ; mes titres à une fonction si honorable sont, sans doute, bien faibles, mais si cependant il suffit, pour en être digne, de ressentir vivement le désir d'être utile à l'humanité, personne, du moins je l'espère, n'avait plus de droits à solliciter

de votre part une pareille marque de confiance. Oui, Mesdames, en entendant vanter les bienfaits que vous répandez sur la classe indigente; en voyant des personnes accoutumées à vivre dans le grand monde et éloignées, par état, de ces lieux où languit l'extrême misère, visiter avec exactitude les réduits de l'indigence; en les voyant prodiguer à des malheureux, des soins, des secours et des consolations plus précieuses encore, je ne pouvais m'empêcher d'être attendri, et de désirer partager ces nobles occupations. Mes vœux ont été comblés; mais, puisque dans cette circonstance, les sentiments de reconnaissance et de satisfaction que j'éprouve ne peuvent être suspects, souffrez, Mesdames, que je vous en renouvelle encore l'expression, ainsi que celle de l'admiration que me cause la pratique des devoirs de bienfaisance que votre vertu s'est imposés.

Associé à vos travaux, il est de mon devoir de m'occuper des moyens de les rendre plus profitables aux malheureux, dans la partie qui m'est confiée. Le double désir de leur être utile et de vous prouver que je veux me rendre digne de votre suffrage, m'a fait porter, dans tout ce qui est relatif à la santé de ceux qui sont confiés à mes soins, un œil observateur. Aussi, dans les visites que j'ai eu l'occasion de faire déjà à quelques-unes de vos pensionnaires, plusieurs choses se sont rencontrées qui m'ont paru devoir vous être signalées, parce qu'elles méritent toute votre attention et toute

votre sollicitude. J'en ai tenu une note fidèle, et je me propose de vous développer ces différents objets dans les rapports que j'aurai à vous présenter.

Aujourd'hui je fixerai seulement votre attention sur un seul point; mais c'est, je crois, le plus important de tous. Je veux parler de la vaccination et des moyens de forcer, dans leur propre intérêt, tous ces malheureux à profiter du bienfait de cette découverte.

De toutes les maladies qui attaquent l'homme en général, mais surtout le pauvre, les plus terribles sont, sans contredit, celles qui ont la propriété de se communiquer d'individu à individu, soit par le contact immédiat, soit par celui des objets qui ont touché le malade, soit enfin par la respiration de l'air de l'atmosphère formée autour de lui; en un mot, les maladies contagieuses sont un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité. Je disais tout-à-l'heure que ces sortes de maladies étaient plus redoutables pour le pauvre que pour tout autre : il n'est pas besoin, je pense, de vous en faire sentir les raisons; vous avez trop souvent visité l'asile des infortunés, Mesdames, pour n'avoir pas remarqué qu'il renferme tous les éléments les plus propres à favoriser la propagation des maladies contagieuses; la nourriture misérable, l'absence de propreté, le défaut de linge, l'accumulation d'un grand nombre de personnes dans des lieux étroits, mal aérés, souvent humides, tout enfin semble avoir fait des asiles des pauvres le théâtre

où les contagions exercent leur empire avec le plus de fureur. C'est donc à les soustraire à cette funeste influence que nous devons d'abord apporter tous nos soins.

Les maladies contagieuses peuvent dépendre du climat, des localités, ou être importées d'un endroit lointain : les précautions sanitaires ne sont pas de notre ressort ; elles regardent la police générale, et, de ce côté, nous devons des actions de grâces à l'autorité qui a mis depuis long-temps sa sollicitude à détruire les causes d'insalubrité qui pouvaient subsister dans nos murs. Un autre avantage de notre patrie est de n'offrir que rarement, quoiqu'elle soit située sous un climat humide, brumeux et froid, de ces épidémies contagieuses qui déciment en peu de temps toute une population.

Mais, Mesdames, il est une maladie qui se développe de temps en temps avec force, et fait de nombreuses victimes. Indépendante du climat, ou du moins de circonstances que l'art ait pu justement apprécier, elle venait naguères exercer ses ravages à certaines époques périodiques ; jamais elle n'était absente, mais elle redoublait trop souvent de violence, et faisait payer à chaque individu son tribut personnel. Le danger existait pour tous, la mort pour un grand nombre ; et si on avait le bonheur de lui échapper, elle laissait au moins sur nos traits, dans la plupart des cas, des traces hideuses et ineffaçables, et la perte de quelques-uns des sens, celui de la vue

surtout, était quelquefois la suite de cette cruelle maladie. Il n'est pas besoin de vous la désigner davantage, vous avez toutes nommé la petite vérole!

Si elle était moins connue, si des écrivains habiles n'avaient tracé d'une main éloquente le tableau de ses ravages, je m'arrêterais ici pour vous peindre ce fléau meurtrier; mais Sydenham, Dienzdal, Lacondamine, etc., en ont donné des histoires aussi vraies que terribles, et auxquelles il me serait impossible de rien ajouter. La présence continuelle d'un semblable ennemi était tellement redoutée, il y a un peu plus de vingt ans, que l'on attendait avec anxiété le retour périodique de ses invasions, et qu'une mère n'embrassait son fils avec sécurité que lorsqu'il avait payé sa dette au fléau.

Les ravages de la variole devaient donc appeler naturellement l'attention des hommes de l'art: aussi le traitement de cette maladie fut-il l'objet constant de leurs soins et de leurs études; des triomphes obtenus sur elle furent des titres à l'immortalité; c'est ainsi que le nom de Sydenham sera toujours révéré en Angleterre et dans toute l'Europe, comme celui de l'homme qui a su mettre un frein aux ravages de la variole par un traitement simple et rationnel.

Si dans les pays où règne la peste endémiquement, si dans ceux où la fièvre jaune exerce ses cruels ravages, un homme venait dire: j'ai trouvé un moyen infaillible, non de guérir la peste ou la fièvre jaune, mais de la prévenir; ce moyen est simple, sans dou-

leur et sans danger, chacun peut s'y soumettre sans crainte et sans frais, et il sera à jamais à l'abri des atteintes de ces maladies; ce moyen est infaillible, je le prouve par des faits et par des expériences. Ne vous semble-t-il pas, Mesdames, que dédaigner ce secours, et préférer courir les chances de l'invasion, quand on est certain de la prévenir, serait le fait d'un insensé, eh bien! c'est pourtant ce qui est arrivé chez nous pour la petite vérole!

Des expériences réitérées et comparatives, l'utilité de cette pratique, démontrée et reconnue depuis long-temps dans des contrées, même lointaines, conduisirent Lacondamine à conseiller l'inoculation de la petite vérole; on est toujours plus fort, en effet, contre un ennemi qu'on attend, et l'on repousse plus facilement une attaque prévue qu'une surprise. L'inoculation fut donc conseillée, préconisée: elle eut des succès immenses! Des Médecins l'accueillirent avec enthousiasme, et cependant elle trouva des ennemis acharnés et invincibles, même parmi des hommes dont on ne pouvait révoquer en doute les connaissances et le jugement; ils furent condamnables, sans doute, parce qu'ils étaient responsables à l'humanité de l'opinion que l'amour-propre ou l'entêtement leur faisait adopter, et ils devaient songer que plus leur influence était grande, plus ils devaient mettre de scrupule et de délicatesse à en user. On ne peut justement faire le même reproche à la multitude; sans doute que l'homme raisonnable aimait mieux courir

un petit danger dont il était presque toujours sûr de triompher, que de s'exposer aux chances incertaines d'une invasion spontanée, toujours périlleuse; mais enfin des petites véroles inoculées étaient devenues funestes, c'était le nombre le plus petit, il est vrai; cependant, le fait était positif; c'était assez pour ébranler la confiance, et l'on ne pouvait blâmer trop ouvertement l'individu qui hésitait à se donner, à-coup-sûr, une maladie qui pouvait être dangereuse, pour en éviter une plus dangereuse encore, mais dont il pouvait bien ne pas être atteint; ajoutez que plusieurs se faisaient un cas de conscience de s'exposer volontairement à la mort; ils pensaient que c'était tenter la providence. Il ne m'appartient pas de combattre cette opinion, mais il me suffit de l'énoncer pour prouver que l'inoculation, quelqu'immenses, quelque positifs que fussent ses avantages, devait cependant trouver des ennemis, ou au moins des contradicteurs.

Les plus grands adversaires de cette salutaire opération disaient : Si du moins la variole inoculée n'était jamais mortelle, si elle préservait à-coup-sûr, d'une nouvelle invasion, alors nous serions partisans de cette méthode. Nous verrons bientôt, Mesdames, que la bonne foi ne dictait pas cette concession, et l'opposition formée plus tard par ces mêmes hommes, à la propagation de la vaccine, vous donnera la mesure de la confiance qu'ils devaient inspirer. Mais ce qu'ils n'avaient pas prévu arriva, les inconvénients

qu'ils avaient objectés pour leur défense, furent détruits, et leur mauvaise foi parut dans tout son jour.

En effet, tout-à-coup ce bruit étonnant, ce bruit consolateur se répand de toutes parts : on vient de découvrir un spécifique contre la petite vérole? Avant de se livrer à la joie que doit inspirer une nouvelle aussi précieuse, on s'informe de la nature du moyen? On apprend qu'il est aussi simple que peu douloureux : des expériences qui ont fait connaître ce fait? Elles sont nombreuses, fondées sur une observation générale, faite depuis nombre d'années dans un royaume tout entier. Les épreuves, les contre-épreuves ont été tentées, et le succès de la nouvelle méthode a toujours été constant; le nom de cette grande découverte, que l'on nomme vaccine, s'étend au loin; on doute, on espère, on craint; en un mot, un grand service vient d'être rendu à l'humanité; mais avant qu'il puisse opérer tout le bien qu'il est destiné à produire, il faut qu'il supporte les attaques de l'amour-propre, les objections de la science, les dénigrements de l'orgueil, les sarcasmes de l'incrédulité, les calomnies de la mauvaise foi, les insinuations du mensonge; en un mot, il est livré à l'opinion publique, c'est-à-dire qu'il ne doit attendre son succès que du temps et de la vérité qui finit toujours par établir ses trophées sur les débris de l'erreur et du mensonge.

Ici, Mesdames, je vais vous retracer, aussi rapi-

dement qu'il me sera possible (1), l'histoire de la vaccine, celle de ses progrès, des combats qu'elle a eus à essuyer, des victoires qu'elle a remportées ; je vous rapporterai les objections les plus fortes que l'on a accumulées contre elle, à son apparition, et même de nos jours ; je vous dirai les raisons qui s'opposent à son adoption générale, dans tant d'autres endroits, et dans notre ville même. Je finirai en vous exposant les moyens que je crois indispensables d'employer, pour lui faire rendre les services qu'elle peut rendre en effet aux malheureux sur le sort desquels vous vous êtes engagées à veiller.

J'aurai besoin, MESDAMES, de quelques moments d'attention : il s'agit de l'intérêt des pauvres, je suis sûr de la vôtre. Le sujet que je vais traiter est d'ailleurs ici d'un intérêt direct ; vous avez l'honorable mission de persuader à vos protégés que la vaccine doit les préserver du fléau de la

(1) Comme quelques détails pourraient sembler aux lecteurs, et principalement aux médecins, un peu trop succincts ou même incomplets, je les prie de réfléchir qu'il ne s'agit point ici d'un traité sur la matière, mais bien d'un discours fait pour être prononcé devant des Dames, et pour être lu surtout par des personnes étrangères à l'art de guérir.

J'ai indiqué, dans le cours de mon travail, les noms des auteurs qui ont écrit sur la vaccine avec le plus de détails et de talent. J'engage donc les personnes qui voudraient acquérir des notions plus précises et plus étendues, à avoir recours à leurs ouvrages.

petite vérole, vous avez les moyens de leur procurer le bienfait de cette précieuse découverte ; mais vous avez rencontré des incrédules. Votre voix, si puissante sur le cœur des infortunés, qui vous doivent tout, a manqué de persuasion sur ce seul point ; des objections vous ont été faites, vous devez les réfuter, et j'ose espérer que lorsque vous verrez rassemblées dans ce cadre, bien imparfait cependant, les objections et leurs réponses, vous serez toujours maîtresses de donner la conviction à ceux qui la chercheront de bonne foi ; mais ce qui est plus essentiel encore, et ce que j'ambitionne surtout moi-même, c'est que cette même conviction entre dans vos âmes comme elle règne dans la mienne ; et une fois certaines d'agir dans l'intérêt de l'humanité, et pour le bien général, sans négliger de persuader, vous ne souffrirez plus l'entêtement, et vos conseils, s'ils sont méconnus, deviendront des ordres qui seront exécutés. Oui, je le répète, c'est dans l'intérêt de l'humanité que je vous demande cette rigueur, c'est le seul moyen que j'aie de l'obtenir de vos cœurs; mais si je parviens à les gagner, souffrez que dans un pareil moment je goûte le plaisir d'avoir pu être utile; si j'y joins la certitude d'avoir rempli vos vues et d'avoir agi suivant vos désirs, il ne manquera plus rien à mon bonheur et à cette satisfaction intérieure, qui est le prix que je brûle de mériter.

Je ne crains pas de le dire, Mesdames, votre

influence peut être ici très-grande, non-seulement dans la ville de Rouen, mais même dans les environs, et dans tout le département. Des vaccinations bien ordonnées, et à jour fixe, régulièrement répétées, et réitérées jusqu'à la certitude du succès, non-seulement exerceront leur action préservatrice sur ceux qui vous regardent, mais vous en verrez d'autres participer à ce bienfait ; vous le multiplierez hors de la sphère même de vos attributions ; on sera toujours sûr, de quelque point qu'on s'adresse à vous, de trouver le spécifique tout prêt ; vos noms seront bénis par des milliers de bouches reconnaissantes, et la science, la science elle-même, dont les services sont si précieux, dont la reconnaissance est immortelle, la science puisera des renseignements positifs et exacts dans les tableaux que nous aurons soin de tenir avec exactitude. Nous fournirons des faits toujours liés, jamais interrompus, d'où il lui appartient de tirer de ces inductions qui forment des axiômes pratiques d'une application générale ; et si nous pouvons lui être utiles, elle n'oubliera pas ce qu'elle nous devra, elle se plaira à le proclamer ; car toujours exacte, elle l'est par-dessus tout à reconnaître ce qu'on fait pour elle, et les témoignages d'estime qu'elle donnera à votre zèle retentiront jusqu'à ce couple auguste, dont vous êtes spécialement protégées, et dont la devise est et sera toujours : *Gloire et Humanité.* Je rentre dans mon sujet.

RÉSUMÉ SUR L'HISTOIRE DE LA VACCINE.

Dans le comté de Glocester, en Angleterre, les vaches sont sujettes à une éruption qui se manifeste sur leurs mamelles, et produit constamment une série d'accidents toujours régulièrement semblables. Ces boutons se communiquent aux personnes qui les trayent, lorsqu'elles ont des gerçures aux mains. Cette éruption a reçu le nom de *cowpox*, c'est-à-dire petite vérole des vaches. Que cette maladie soit le résultat de l'humidité et de la position des pâturages, comme l'a pensé Sacco; qu'elle vienne par l'infection communiquée aux vaches, au moyen de la matière qui s'écoule des jambes des chevaux, dans la maladie que l'on nomme *les eaux aux jambes*, comme le prétend Jenner, toujours est-il que ce dernier, d'après une observation assidue, a constaté que les laitières qui s'inoculent ces boutons en trayant ces vaches, sont désormais préservées de la petite vérole. Des expériences multipliées, faites par l'inoculation de la matière des boutons, et avec les nouveaux boutons qui en sont résultés, ont constamment produit les même résultats. Jenner a publié cette découverte, et en a fait le premier l'application sur un grand nombre d'individus avec succès; le premier il a posé des principes et exposé les bases fondamentales, sur lesquelles repose la pratique de cette opération; aussi la découverte de la vaccine (c'est le nom donné à cette opération dans notre langue) est-elle

généralement attribuée à ce médecin anglais : c'est une erreur. On nous accuse souvent de n'être guères inventeurs, et de savoir simplement perfectionner; c'est une injustice : il vaut mieux dire que notre légèreté naturelle ne nous donne pas le temps de constater l'utilité de nos découvertes, les autres s'en emparent, et viennent ensuite nous dire qu'ils en sont les inventeurs. C'est ainsi que l'emploi de la vapeur, la presse hydraulique, les moyens de désinfection, que la France doit au génie des Dalesmes, des Pascal, des Guyton-Morveau, etc., ont été faussement attribués aux Anglais : il en est de même pour la vaccine. Les Anglais, pour dissimuler leur larcin, ont annoncé qu'il n'y avait que les vaches de Berkeley qui avaient le *cowpox*, mais il n'en est point ainsi. On a démontré depuis qu'il se rencontre non-seulement dans d'autres contrées de l'Angleterre, mais encore dans le Mecklembourg, la Prusse, la Norwège, l'Espagne et la France. Il n'y a nul doute, comme le dit fort bien le docteur Husson, qui a traité cette matière avec tant de succès et de soins, et qui a rendu tant de services à l'état sous ce rapport, il n'y a pas de doute que cette affection n'ait été observée dans le département de la Meurthe, en 1810, par M. Boujardet, officier de santé à Badonvilliers. M. Rabaut-Pommier, ministre protestant à Montpellier, remarqua le premier de tous cette affection sur des vaches, dans le voisinage des Pyrénées; il imagina que son inoculation pourrait avoir la faculté préservatrice de la variole chez

l'homme ; cette idée, émise par ce français devant le docteur Pew, alors séjournant à Montpellier, fut communiquée par lui à son ami le docteur Jenner. Ainsi la première idée est d'origine française. Vous me pardonnerez cette petite digression, MESDAMES, dans l'intérêt de notre patrie. Le docteur Jenner ne fit qu'expérimenter; mais soyons justes en tout : l'Europe ne peut oublier que c'est à ses constantes recherches, à ses expériences, à son zèle que nous devons le bienfait de la vaccine : c'est un service immense, la gloire en doit donc être éternelle. Disons donc avec M. Husson (Dictionn. des Sciences médicales, art. Vacc., p. 376.) « *Que si Jenner n'est pas, à proprement parler, l'inventeur de la découverte, au moins il a eu le talent d'en tirer tous les avantages que les premiers observateurs n'avaient fait qu'indiquer ou entrevoir.* »

Nous ne nous arrêterons pas à vous détailler les expériences que tentèrent Jenner, et, après lui, une foule de médecins érudits et habiles, tels que Stromeyer, Bathorm, Decarro, Caréno, Hallé, Hufland, etc.; il me suffira de dire que la vaccine, introduite en France, fut également importée dans presque tous les états de l'Europe : un comité central fut organisé à Paris, avec des correspondances dans les départements; les autres pays imitèrent ces institutions. Ainsi elle fut importée en Grèce par le prince Constantin Ypsilanti, dans la vue de l'opposer à la peste; en Turquie, et jusque dans le sérail, par le docteur Raini; dans les

deux Amériques, etc.; enfin l'Espagne, afin de procurer ce secours à tous les pays sous sa dépendance, avait, par les ordres de son roi Charles IV, envoyé une expédition, sous la direction du docteur Balmis, pour communiquer le bienfait de la vaccine à toutes ses possessions d'outre-mer. Nous verrons dans un instant les obstacles généraux qu'elle eût à vaincre. Je dois en ce moment, non vous retracer son histoire complète, le docteur Husson s'est chargé de ce soin, et l'a rempli avec une exactitude et un talent remarquables, et je ne puis mieux faire que de renvoyer à ses divers travaux sur cette matière, mais ici, Mesdames, je dois seulement vous présenter les résultats positifs obtenus par tant de tentatives, d'essais, de travaux et de dépenses. Pour que vous puissiez mieux juger de la validité des objections faites contre la vaccine, je dois vous faire connaître qu'elle est sa nature, sa marche, ses périodes et ses vrais caractères; les différences qui existent entre la *vraie* et celle connue sous le nom de *fausse* enfin les moyens les plus simples et les plus sûrs de la communiquer.

NATURE DE LA VACCINE.

La Vaccine est une maladie éruptive, sans fièvre concomitante essentielle, communiquée par l'insertion dans les vaisseaux lymphatiques de la peau, d'un virus nommé *vaccin,* parce qu'il provient d'une éruption qui se fait, dans certaines circonstances, sur le pis des vaches de quelques pays, et notamment du comté de

Glocester, en Angleterre. Ce virus pris sur l'animal, et communiqué avec son vrai caractère à un homme quelconque, qui n'a point eu la petite vérole, a le pouvoir de reproduire la même éruption chez cet individu, et ainsi de suite successivement, sans que l'on puisse assigner de bornes à cette propagation salutaire.

La vaccine ayant parcouru ses diverses périodes, et donnant les caractères de celle qu'on nomme vraie vaccine, a pour propriétés spéciales de produire une éruption de boutons d'une nature particulière, et toujours reconnaissables, correspondants aux points d'insertion seulement. Cette éruption a le pouvoir de préserver celui qui l'a eue, de la possibilité de contracter jamais la petite vérole, soit spontanément, soit par contagion, soit par infection, soit par inoculation. La proposition que je viens d'énoncer est désormais regardée comme vraie généralement et dans tous les cas; mais pour éviter des erreurs, et pour pouvoir expérimenter avec sécurité et succès, il s'agit de savoir parfaitement qu'elle est la véritable éruption vaccine.

CARACTÈRES DE LA VACCINE.

Toutes les fois, Mesdames, qu'un individu auquel on aura inoculé un bon virus vaccin, c'est-à-dire un vaccin puisé dans une éruption légitime, par l'un des moyens que nous indiquerons ci-après; toutes les fois, dis-je, que cet individu présentera les phéno-

mènes que nous allons décrire, et que l'on a divisés en trois parties distinctes; la première dite d'incubation ou d'inertie, suivant M. Husson; la seconde, d'inflammation; la troisième, de dessication, on pourra assurer hardiment que cet individu est pour jamais à l'abri de la petite vérole.

Première Période.

Immédiatement après l'inoculation du virus, il se manifeste autour du point contaminé une rougeur plus ou moins forte et plus ou moins étendue. Elle disparaît au bout de peu d'heures, et l'opération ne donne nul autre symptôme, jusques au troisième ou au quatrième jour.

Deuxième Période.

A cette époque, le vacciné éprouve quelques démangeaisons aux piqûres; une dureté paraît s'y former sous la peau : il y a du gonflement, de la rougeur et de la chaleur; le bouton s'élève : mais vers le cinquième jour, il se déprime dans son milieu, les bords restant proéminents; un cercle assez rouge entoure cette espèce de bourrelet. Au septième jour, le bouton augmente, les bords s'applatissent, et la couleur, de rouge qu'elle était, prend une apparence plus pâle, et comme *argentée*, suivant l'expression de M. Husson; la matière paraît s'accumuler dans les boutons, et la rougeur inflammatoire se dissiper jusques au onzième jour, où l'aréole s'étend largement

dans le tissu cellulaire. Il n'est pas rare alors de voir quelques glandes des aisselles se gonfler, et le malade éprouver un état de malaise qui va quelquefois jusques à l'agitation fébrile, quand le sujet est susceptible, mais presque jamais jusques à la fièvre véritable.

Il ne faut pas croire que la couleur blanchâtre du bourrelet soit due à la présence de l'humeur vaccinale accumulée, comme le pense le vulgaire; c'est la suite du développement des lames réticulaires de la peau par l'inflammation; aussi le bouton élevé de deux ou trois lignes au-dessus de la peau est dur, et paraît y adhérer profondément.

Troisième Période.

Vers le douzième jour, la dépression centrale devient croûteuse, la liqueur du bourrelet s'épaissit, passe à l'état de croûte jaunâtre, puis brune, la dépression du centre existant toujours; enfin la croûte tombe en laissant une cicatrice parsemée de petits points déprimés. Cette terminaison se fait des vingt-cinq au vingt-sept ou vingt-huitième jour à-peu-près: cependant il ne faut pas compter strictement les jours; souvent une période se prolonge plus ou moins long-temps, surtout celle d'incubation. On a vu le bouton ne se développer que vers le vingt-septième jour, comme j'en ai eu moi-même un exemple sur un enfant que j'ai vacciné il y a deux ans, dans la commune d'Houppeville : aussi ne faut-il pas se hâter de

dire que la vaccine n'a pas réussi. Si le bouton se développe tôt ou tard, et parcourt à-peu-près exactement les périodes que nous avons indiquées, on peut assurer que l'opération a été bien faite, et l'on peut exposer sans crainte le sujet à la contagion variolique.

Telle est, en abrégé, la marche de la vraie vaccine, MESDAMES, et c'est seulement des observations faites sur des individus qui ont éprouvé ces divers effets, qu'on peut tirer des inductions positives et raisonnables contre sa propriété préservatrice, lorsqu'il se présente quelqu'accident qui semble démentir cette propriété, comme nous le dirons ci-après.

Il arrive souvent, que dès que le bouton a paru, à la suite de l'inoculation vaccinale, on dit sur-le-champ le vaccin a pris, ainsi l'individu est bien vacciné. Nous allons vous prouver combien une pareille assertion, faite imprudemment, peut avoir de suites fâcheuses, en vous apprenant qu'il faut distinguer l'éruption que l'on a nommée fausse vaccine, de la vraie et seule préservatrice.

FAUSSE VACCINE.

Il arrive en effet, MESDAMES, que, soit par la faute de celui qui a fait la vaccination, soit par un vice particulier du virus ou du sujet, la vaccine se développe prématurément, et avorte avant d'avoir parcouru toutes ses périodes, ou bien donne des

caractères qui ne sont pas ceux de la vraie vaccine. Les Médecins ont distingué diverses espèces de fausses vaccines, et ce serait ici le lieu d'énumérer les signes auxquels on peut reconnaître ces éruptions anomales; mais, MESDAMES, outre que ces signes nombreux, puisque M. Husson en signale jusqu'à dix-huit, demandent des détails très-précis pour en faire bien sentir le caractère, il faut encore avoir une habitude très-grande de voir les vrais boutons vaccins, pour prononcer sur la valeur de ceux qui se montrent. La charité et la bienfaisance ont inspiré à beaucoup de personnes, à des Dames surtout, qui sont toujours les premières quand il s'agit de soulager les malheureux, l'idée de pratiquer elles-mêmes des vaccinations; nous ne pouvons qu'applaudir à ce zèle et à ce dévoûment, puisque c'est à eux que nous devons la propagation de cette salutaire coutume, dans des lieux où elle ne serait point encore parvenue; mais, s'il faut dire toute notre pensée, ces opérations si avantageuses en masse, puisque la plupart du temps elles réussissent, ne sauraient faire foi dans le détail, s'il s'agissait de quelque cas où la petite vérole se serait manifestée après une vaccination semblable; nous ne craignons pas de dire qu'il n'y a que l'homme de l'art qui puisse prononcer en connaissance de cause; et l'antagoniste de la vaccine qui tirerait des inductions d'une infection variolique, survenue en pareille circonstance, ne mériterait pas la confiance du monde

savant. En effet, MESDAMES, le Comité central, établi dans la ville de Rouen, et sur les travaux duquel M. le baron De Vaussay, Préfet de ce département, veille avec une sollicitude toute paternelle, ne cherche qu'à s'éclairer des faits même contradictoires; mais pour qu'ils aient quelque prix, il faut, qu'en principe, la valeur de la vaccination opérée soit sciemment constatée. Aussi, M. Jacquin, de Valence, médecin qui s'occupe avec un zèle remarquable des progrès de la vaccine, dit-il, à la page 89 d'un recueil d'observations pratiques sur ce sujet, dont il est l'auteur, et que le Conseil général du département de la Drôme a fait imprimer à ses frais, en 1822. « Qu'il serait peu raisonnable de croire que toutes les personnes peuvent religieusement opérer les vaccinations, puisque la vaccine a des périodes qui ont chacune leurs symptômes, que le médecin seul peut bien apprécier. » Je renvoie encore sur ce point aux ouvrages-pratiques des Husson, des Chaussier, des Baumes, etc.

Procédés pour communiquer la Vaccine.

Souvent le défaut de réussite de la vaccine tient au mode suivi pour la communiquer. On peut résumer les moyens de communication aux suivants, que nous diviserons en deux classes; la première, qui embrasse les manières de communiquer le vaccin liquide; la seconde, le vaccin sec.

Pour le vaccin liquide, l'inoculation se fait, ou

en prenant le vaccin au pis de la vache, ou au bras d'un enfant vacciné, soit qu'on le prenne directement, soit qu'on trouve le moyen de le conserver liquide sur de la charpie, ou dans des tubes capillaires. Comme c'est ce procédé qu'on suit le plus souvent, c'est sur celui-là que nous insisterons. Il faut, après avoir reconnu un bouton légitime, vers le septième ou le huitième jour qui suit l'inoculation, en prendre la matière, ce qui se fait en plongeant dans le bourrelet que nous avons décrit plus haut, la pointe d'une aiguille ou d'une lancette; on en retire une goutte de vaccin liquide, qu'on insère aussitôt chez l'autre sujet, en introduisant la pointe ainsi chargée sous l'épiderme, pour mettre le virus en contact avec le derme, en évitant, autant que possible, de causer des douleurs; car, d'après le rapport de la commission médico-chirurgicale de Milan (page 49), on réussira d'autant mieux que l'on détruira, le moins possible, l'organisation du derme, des vaisseaux sanguins, des absorbants, et en général du système solide. Le lieu que l'on choisit de préférence est la partie externe et supérieure du bras; quoi qu'une seul piqûre suffise pour préserver de la variole, on doit en faire plusieurs, pour être plus certain du succès de l'opération; car un seul bouton pourrait avorter. On a soin seulement de les mettre à une distance suffisante, pour que, lors du gonflement qui doit survenir, la rencontre des divers boutons ne cause pas une irritation trop grande.

On a beaucoup discuté sur les instruments à employer ; mais la lancette , ou tout simplement l'aiguille à coudre , sont les préférables , surtout cette dernière , parce qu'elle permet de faire l'insertion sans douleur et sans effusion de sang , non que cette circonstance soit une cause absolue de non réussite , comme quelques personnes le pensent dans le peuple : Le sang qui s'écoule entraîne quelquefois le vaccin que vous vouliez insérer ; mais si vous maintenez assez long-temps l'instrument dans l'incision , pour que l'absorption ait lieu , l'opération réussit de même.

Le vaccin sec se recueille en croûte , ou sur des verres , ou sur des fils , ou sur du linge. On peut introduire le fil, chargé de vaccin, ou les croûtes elles-mêmes , dans une petite incision pratiquée à la peau ; mais c'est un mauvais moyen il vaut mieux, dans tous les cas , délayer le vaccin avec un peu d'eau froide , jusqu'à ce quil ait pris une consistance oléagineuse , on y trempe alors l'instrument , et on opère comme avec le vaccin liquide.

Je ne m'étendrai pas d'avantage , Mesdames , sur l'histoire de la vaccine , ni sur le mode de sa propagation ; de plus longs détails à cet égard seraient fastidieux , et sont d'ailleurs exposés dans les ouvrages que j'ai cités précédemment , avec une exactitude , un ordre , une méthode , et surtout un talent qu'il me serait impossible d'imiter. Je prends donc la liberté

de vous engager à consulter ces livres, si vous désirez avoir des notions plus étendues ; ce que j'ai dit, en abrégé, était nécessaire pour que vous puissiez bien apprécier la valeur des objections qu'il s'agit de détruire. Nous diviserons ces objections en deux classes : celles dictées par la mauvaise foi et celles qui ont été faites par des personnes qui portent dans les sciences un esprit de critique, très-nécessaire sans doute, mais quelquefois exagéré. Enfin, après avoir détruit ces objections, nous passerons rapidement en revue les divers préjugés qui s'opposent à la libre propagation de la vaccine.

Commençons par ceux qui ont rejetté la vaccine par mauvaise foi.

Il est pénible de le dire ; mais en médecine, dans cette science qui ne vit que d'expériences et d'observations, il est des personnes qui commencent toujours par s'écrier à la nouvelle d'une découverte ou d'une observation extraordinaire, impossible ! erreur ! Bientôt lorsqu'on leur fournit des preuves à l'appui des faits, elles luttent contre ces preuves par entêtement, par système, par routine. Je ne rappellerai pas ici toutes les objections que l'on a accumulées contre l'inoculation. On sait que l'esprit de parti ne fût pas étranger à ces débats ; et, comme je l'ai dit plus haut, on vit figurer parmi ses antagonistes des noms qui montrent que ceux qui les portaient agissaient avec mauvaise foi, puisque leurs connaissances sur d'autres points prouvaient qu'ils savaient

observer, et que s'ils eussent porté dans l'examen de l'inoculation la même impartialité et le même tact d'observation que dans les autres matières, ils ne l'auraient pas tant combattue, puisque ses avantages ont été démontrés si grands.

On gémit de voir l'amour-propre, l'orgueil, ou l'entêtement produire ces dissidences fatales; mais on rougit quand c'est la cupidité qui combat avec acharnement contre une découverte utile; c'est cependant ce qui est arrivé. Des médecins inoculateurs, des partisans exclusifs de cette pratique se sont déchaînés contre la vaccine; ils osaient dire: la vaccine ne préserve pas de la petite vérole, et cette assertion sans preuves, et par conséquent sans valeur, ne demandait d'autre réponse que le temps et l'expérience; ils ont répondu; il me suffit d'énoncer cette vérité, désormais démontrée : l'histoire entière de la vaccine, les expériences mêmes de ses contradicteurs sont là pour le prouver. Voyant qu'ils ne pouvaient abuser le peuple par l'influence de leur réputation, ils tâchèrent de lancer dans le monde de ces insinuations captieuses qui entravent la marche des découvertes, mais dont la vérité triomphe toujours. Comment serait-il possible, disaient-ils, que la vaccine, avec un aussi petit nombre de boutons, préservât de la variole. Eh! comment préservaient-ils eux-mêmes par l'inoculation? Celui qui n'avait eu qu'un petit bouton de variole, était-il moins exempt de la maladie? Non, sans doute, répondaient-ils; mais il y a identité de matière, et

il n'en est pas ainsi pour la vaccine ! C'était un cercle vicieux, et ils retombaient toujours dans la question primitive que l'expérience a résolue contre eux. Disons-le avec franchise, car pourquoi ménager la fausseté, ils étaient bien convaincus du pouvoir de la vaccine, mais ils craignaient de voir échapper de leurs mains le monopole de l'inoculation. La simplicité de l'opération par laquelle on communiquait la maladie, la simplicité et l'innocuité de la maladie elle-même, tout leur présageait qu'elle aurait l'avantage ; que devenait d'après cela le tribut qu'ils faisaient payer à la crédulité publique, avec leurs préparations et leurs précautions, soi-disant indispensables, et que l'on a si justement appréciées depuis, pour pratiquer l'inoculation !

Parmi les hommes qui pratiquent l'art de guérir avec distinction et honneur, il s'en trouve quelques-uns qui, convaincus par leur instruction et par leur expérience que la vaccine peut préserver de la petite vérole, ont cependant, à cause de quelques exceptions, laissé entrevoir des doutes sur sa vertu préservatrice. Ils ont dit que l'on avait rencontré quelques cas où la petite vérole s'était manifestée après la vaccine. Il me semble qu'avant d'ébranler une croyance générale de la nature de celle-ci, avant surtout d'inspirer quelques doutes, il faut examiner deux choses. D'abord, si les faits sont bien avérés sous tous les rapports ; ensuite, si de tels faits peuvent, ou plutôt doivent détruire la confiance

générale. Ces deux points sont bien assez importants pour mériter de nous arrêter un moment.

Posons d'abord, en principe général, 1° qu'il y a plusieurs sortes de vaccines, une vraie et légitime, paraissant préserver pour jamais de la petite vérole; l'autre fausse et n'ayant point cette propriété, comme on l'a constaté évidemment; 2° que certains enfants ont paru incapables de contracter la vraie vaccine, ainsi que l'a démontré M. Husson (article Vaccine, p. 421) (1). Les médecins dont je parle admettent ces faits : or, je leur demande maintenant, s'il n'est pas vrai qu'avant la propagation de la vaccine, la petite vérole exerçait périodiquement ses ravages, surtout dans les établissements publics? Ils me répondront que oui; si depuis que la vaccine est employée, la petite vérole reparaissant encore, ne sévit pas seulement sur ceux qui n'ont pas été vaccinés? Ils me dispensent de développer ce point, que des expériences aussi nombreuses que loyales ont démontré; mais, me disent-ils, par exception, sur une masse de cent mille vaccinés, par exemple, on a vu sept ou huit sujets atteints d'une petite vérole ayant bien tous ses caractères? Je vous l'accorde; mais le vaccin avait-il eu les siens; la personne atteinte, après avoir été vaccinée par vous, ou par un médecin qui a toute votre confiance, a-t-elle été représentée à l'opérateur huit jours après l'opération; a-t-il prononcé

(1) C'est un malheur pour eux, et non pour la vaccine.

que le bouton était bon et légitime : vous me répondez qu'à cet égard cela est difficile à reconnaître ; mais pourquoi donc ces varioleux n'auraient-ils pas été atteints de la fausse vaccine ? Tout doit nous le faire croire ; que dis-je, tout nous le prouve, car comment se fait-il que parmi les sujets que les comités centraux ont fait vacciner, et chez qui on a bien constaté la réussite de l'opération, on ne voie pas se manifester aussi souvent ces varioles prétendues légitimes ? Pourquoi ne se trouveraient-ils pas également dans l'exception ? Croyons donc que le vaccin ou était mauvais ou n'avait pas réussi chez ces sujets. Qu'on ne m'accuse pas d'abuser des faits, car je puis bien prendre l'induction à l'appui de mon opinion, puisqu'elle est déjà confirmée par l'expérience (1).

---

(1) Le moyen de constater la valeur d'une objection est d'isoler tous les cas qui s'y rapportent, et de les faire apprécier par des hommes capables de porter un jugement positif sur l'objet douteux. C'est ce qu'on a entrepris en Angleterre, relativement à la vaccine.

Comme on prétendait que beaucoup d'enfants avaient la *vraie variole*, accompagnée des mêmes dangers que la variole ordinaire, après avoir été vaccinés, on a procédé à des expériences concluantes.

Il y a, dans Londres, un hôpital exclusivement consacré au traitement des varioleux. Le médecin de cet établissement a séquestré tous les individus qui ont présenté la variole après avoir été vaccinés ; il n'a admis à cette épreuve, pour lui donner une valeur réelle, que ceux chez lesquels l'éruption avait parcouru toutes les périodes de la *vraie vaccine*.

Mais Messieurs, leur dirai-je encore, n'avez-vous pas l'opinion que la vraie variole ne peut exister qu'une fois chez le même individu : c'est la base fon-

---

Dans l'espace de trois ans, il a continué ses expériences, et en voici les résultats :

Chez tous ces malades, la fièvre éruptive n'a point été modifiée, ni la quantité de l'éruption diminuée, mais l'inflammation cutanée a toujours, et sans exception, été extrêmement légère, et c'est une différence tranchée avec l'inoculation; celle-ci ne faisait que diminuer le nombre des pustules, mais non la phlegmasie cutanée; au lieu que la vaccine l'a réduite à si peu de chose, qu'excepté dans un ou deux cas, la matière des pustules n'est jamais arrivée à l'état de pus; la dessication et la desquammation ont été rapides, au point que l'on a dit que l'on pourrait à peine appeler ces éruptions, *des varioles*, et qu'elles en seraient tout-à-fait distinctes, sans la fièvre d'éruption.

Ces observations sont très-précieuses, parce qu'elles sont faites et exposées de manière à porter la conviction dans l'âme des médecins, et c'est là l'essentiel, puisqu'elles tendent à les confirmer, de plus en plus, dans l'idée de l'influence salutaire de la vaccination.

Le médecin de l'hôpital des varioleux de Londres est le docteur G. Grégory. Il a consigné son important travail dans les Transactions Médico-Chirurgicales de Londres, tom. 12, part. 2. Le docteur B. Vavasseur en a fait un extrait qui en donne une idée claire et précise, dans le numéro de février 1824, du journal intitulé : *Archives générales de Médecine*, etc., qui vient de paraître; tom. 4, p. 289. J'engage les praticiens à en prendre connaissance; il pourra fixer leurs idées ou détruire leurs doutes, et je le considère comme très-important sous ce double rapport.

damentale sur laquelle reposent les avantages de l'inoculation? Oui, sans doute, vous le pensez avec tous les bons praticiens; et cependant, ne vous a-t-on pas fait voir des individus attaqués de la petite vérole vraie, qu'on disait l'être pour la seconde fois? Qu'en avez-vous pensé? Que la première éruption avait été mal jugée; que ce n'était qu'une petite vérole volante, ou une éruption anomale; mais si on a insisté auprès de vous, si un praticien qui méritait votre confiance a confirmé la légitimité de la première éruption, qu'avez-vous répondu? C'est une exception; mais cela ne détruit pas la règle. Eh, Messieurs, pourquoi la même exception ne serait-elle pas admise pour la vaccine; mais elle est encore plus rare pour celle-ci que pour la variole. Vous pensez qu'on peut se tromper sur la nature d'une éruption variolique, une maladie si connue et depuis si long-temps, dont la marche et les caractères sont si tranchés, et vous ne voulez pas qu'on se trompe sur la nature du bouton vaccin, observé depuis peu de temps, si souvent négligé ou superficiellement examiné par beaucoup de praticiens, à cause de la réussite presque constante de l'opération lorsque le bouton a paru, et le peu de danger que la maladie entraîne. Ah! convenez-en, nous ne possédons pas encore un seul fait contradictoire bien prouvé, contre l'opinion généralement admise de la vertu préservatrice de la vaccine, nous n'en possédons pas un seul pour que vous, praticien concien-cieux et exercé, vous osiez prendre pour base d'une

preuve écrite contre la vaccine. Si, reprenant ma réponse de plus haut, vous me disiez, comme on me l'a dit en effet, il n'est pas étonnant qu'on se trompe sur la nature d'une éruption variolique, parce que cette maladie devient de plus en plus rare, et, par conséquent, de moins en moins connue, je vous répondrais vous êtes vaincus : car en effet à quoi attribuer cette rareté de la variole, autrefois toujours menaçante à notre porte, si ce n'est à l'introduction de la vaccine, et à sa pratique de plus en plus répandue, et qui la ferait disparaître tout-à-fait si elle l'était généralement. Vous avez sur l'esprit du peuple une juste influence, que vous ont acquise vos talents et vos succès, ne prononcez donc qu'avec une extrême prudence, et pesant dans une balance impartiale les faits tels qu'ils sont; au lieu de dire attendons pour affirmer que la vaccine préserve de la petite vérole, écriez-vous plutôt : Attendons pour douter qu'elle en préserve !

L'ignorance, qui a acquis le droit imprescriptible de parler sur tout, n'a pas voulu le céder quand il s'est agi de la vaccine; elle a donc attaqué aussi cette coutume : nous allons répondre à quelques-unes de ses objections, sinon dans l'intérêt de la science, qui la méprise, du moins dans l'intérêt du peuple, qui la croit de préférence. Voici deux des erreurs les plus répandues dans le peuple, erreurs qui sont un des obstacles les plus grands que la vaccine ait à vaincre dans nos murs.

1° La vaccine si elle préserve de la petite vérole, cause d'autres maladies.

2° La petite vérole est une maladie dépuratoire nécessaire à l'économie pour bien se porter ensuite.

La première de ces erreurs a été le dernier retranchement des médecins de mauvaise foi. Si une éruption anomale, ou tenant à des causes héréditaires ou congéniales, à des circonstances accidentelles et dépendant de maladies de la saison, si une affection herpétique, dartreuse, etc., si des échauboulures, des boutons, des croûtes, etc., se sont manifestés durant le temps de la vaccination, on n'a pas manqué de s'écrier que c'était la faute de l'opération. Jusqu'ici, tous les faits pareils ont reçu une explication satisfaisante, et je ne connais aucun médecin qui ait publié des faits bien authentiques et bien avérés de pareils accidens, par suite de la vaccination. Celle-ci a-t-elle contrarié l'emploi des moyens ordinaires dans ces affections, et ceux-ci ont-ils manqué leur effet habituel ? Non ; et personne ne me démentira à cet égard ; il faut donc reconnaître, dans l'état actuel de la science, que la vaccine en préservant de la petite vérole, n'afflige l'humanité, par compensation, d'aucune affection locale ou générale, même légère.

Mais, Mesdames, il n'y a pas seulement de l'injustice dans cette accusation faite à la vaccine, il y a même de l'ingratitude. En effet, loin de donner des maladies particulières, elle ne se contente

pas de préserver de la petite vérole, elle guérit même d'autres affections, jusques-là souvent rebelles aux secours de l'art. Je vais employer ici des expressions de M. Husson (art. vaccine, page 419), parce qu'elles prouvent évidemment ce que j'avance. « Jenner, dit-il, à qui rien de ce qui pouvait étendre les bienfaits de sa découverte n'est échappé, disait, dans son premier ouvrage, qu'on pourrait peut-être faire servir cette susceptibilité du corps humain à prendre le *cowpox*, au soulagement ou à la guérison de plusieurs maladies chroniques, dans lesquelles, si on l'inoculait comme remède, tout annonce qu'une diversion de ce genre pourrait être utile. »

« Ce simple aperçu de Jenner a reçu depuis plus de 20 ans la sanction de l'expérience ; les faits qui en font une vérité essentielle se pressentent chaque jour ; tous confirment la belle idée de Jenner, que c'est particulièrement sur la santé des individus attaqués d'affections lentes et chroniques que la vaccine produit une amélioration. »

En effet, Mesdames, plusieurs médecins instruits et philantropes ont multiplié les expériences ; les docteurs Rack, Grand-Claude, Calmels, Charret, Fauré, Lecomte, Isabeau, Jacquin, etc. ont obtenu des succès de l'emploi des boutons vaccins, contre des engorgements scrophuleux et dartreux, contre des croutes laiteuses, des tumeurs blanches, etc.

A la tête de tous ces expérimentateurs, la justice et

l'amitié qui me lient étroitement au fils de cet honorable médecin, me font un devoir de mettre le docteur Rigal, ci-devant médecin en chef, à l'hôpital de Gaillac, qui vient d'être récemment enlevé à la science et à l'humanité; ce respectable praticien n'a cessé, pendant les vingt dernières années de sa vie, de faire des tentatives nombreuses avec ce tact et ce jugement qui le distinguaient éminemment; ses succès ont été nombreux et manifestes; il a eu l'idée d'attaquer cette maladie cruelle, connue sous le nom *de Mal de Poot*, par la vaccine; vingt piqûres pratiquées le long de la colonne vertébrale, chez un jeune homme de quinze ans, atteint de ce mal au point de ne pouvoir plus se tenir debout, triomphèrent de l'affection au bout de quinze jours de suppuration.

Le Roi, dans sa sollicitude paternelle, avait récompensé récemment ces services par le prix qu'ils méritaient, par la croix de la Légion-d'honneur; espérons que si M. Rigal a trop tôt succombé pour la science, son fils, digne de lui succéder à tous égards, poursuivra la même carrière, et nous fera connaître, en détail, les faits nombreux accumulés par son père.

Je réponds maintenant à la seconde objection.

C'est une erreur trop universellement répandue, que la petite vérole est une maladie dépuratoire dont chaque individu doit se purger tôt ou tard, et que l'humeur enlevée par la suppuration est un

ennemi dont il faut absolument se débarrasser ; qu'aussi, plus la suppuration est abondante, plus l'individu est bien purgé. On voit, d'après cette opinion, presque universelle parmi les gens du peuple, combien il est facile d'abuser ce même peuple ! Ne suffisait-il pas en effet de réfléchir un seul instant ! A-t-on jamais remarqué que ceux qui n'avaient qu'une petite vérole discrète, ou même trois ou quatre boutons seulement, se portassent ensuite plus mal ? Au contraire, c'était presque toujours après des petites véroles confluentes que l'on remarquait ces ophtalmies chroniques, trop souvent suivies de cécité complète ; ces dépôts, ces ulcérations quelquefois funestes ; ceux qui étaient exempts entièrement de la maladie en vivaient-ils moins long-temps, ou étaient-ils sujets à des maladies plus fréquentes ? Non, absolument non ; le peuple pouvait en avoir la preuve tous les jours, et le peuple n'est pas encore revenu de son erreur !

Et depuis que la vaccine est en usage, voit-on que la population ait diminué ? S'apperçoit-on que les individus vaccinés soient moins sains, moins bien portants ? Insister sur ce point dans le moment actuel serait une dérision, et il n'est pas un seul Médecin instruit qui ne pense que la petite vérole n'était pas plus indispensable aux Européens que la peste aux Asiatiques ; et parce que cette dernière maladie est endémique chez eux, dans quelques contrées, dira-t-on que chaque habitant doit l'avoir

pour vivre ensuite dans ce pays; et les malheureux Américains, à qui nous portâmes le cruel fléau de la variole en échange de leur or, vivaient-ils moins bien avant de la connaître ? Nous leur avons reporté la vaccine, et la petite vérole diminue ses ravages, au profit de la population et de la santé générales. Les anciens, si vantés pour leur force et leur longévité, ne connaissaient pas la petite vérole ; mais il est dans l'opinion du vulgaire, que chaque peuple doit avoir nécessairement une affection quelconque pour compenser les désordres que doivent amener dans chaque pays, l'air, les eaux et les lieux. C'est un préjugé ; chaque pays a ses maladies endémiques qui naissent de ces causes, mais venir au monde dans un pays, ne suffit pas pour tomber sous l'empire de ces influences ; il faut y rester exposé, et avoir certaines prédispositions personnelles, pour être atteint de la maladie ; c'est un principe que le père de la médecine a établi depuis plus de deux mille ans, et que l'on n'a jamais contesté depuis !

Je crois, Mesdames, que, d'après ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer, il ne restera dans votre âme aucun doute, aucune objection à faire contre l'utilité de la vaccine en général. Je dois encore vous faire connaître quelques préjugés répandus parmi beaucoup de personnes, surtout parmi les malheureux dont l'intérêt nous rassemble ici, pour qu'il ne vous reste plus le plus léger scrupule.

J'ai souvent entendu dire à quelques personnes

qu'elles ne voulaient pas faire vacciner leurs enfants, parce qu'il n'y avait pas de vaccin neuf, et que le vaccin employé sans interruption chez beaucoup d'individus avait nécessairement dégénéré. L'expérience a prouvé aux hommes de l'art que les boutons développés directement avec le virus pris sur la vache, avaient la même apparence, la même marche, les mêmes effets que ceux pris bras à bras et dans un temps opportun, chez des individus vaccinés; celui pris sur la vache a souvent même eu un inconvénient de plus, surtout si on faisait la piqûre trop profonde, c'était de produire des ulcères, quelquefois assez difficiles à guérir. On a même tenté une expérience comparative; on a pris du vaccin sur un enfant, on l'a inoculé à une vache, les boutons ont percé; on a repris du vaccin de ces mêmes boutons pour inoculer un autre enfant; rien n'a été changé aux boutons, ni à la marche entière de l'affection. Ainsi, ce préjugé n'est fondé sur aucun fait qui ait la moindre apparence de réalité, il faut donc le mépriser.

Il en est un d'une autre espèce, et il mérite spécialement votre attention, Mesdames, non par rapport à la science, car je vais vous démontrer en peu de mots combien il est peu fondé, mais relativement à la propagation de la vaccine parmi les individus dont vous prenez soin; le voici : c'est que le vaccin pris sur tel individu qui a une affection particulière, comme les dartres, la gale, des scrophules,

etc., transmet aussi ces mêmes maladies ; delà des répugnances et même des refus de la part des parents. Je vais répondre d'un seul mot. La preuve que cela n'est pas ainsi, c'est que l'on ne voit pas que les individus vaccinés prennent, par cette opération, aucune maladie, nous l'avons démontré plus haut. Or, si le virus vaccin avait la funeste propriété de transmettre les affections personnelles des sujets chez lesquels on le prend, presqu'aucun enfant ne serait exempt de quelques-unes de ces affections, puisqu'il est impossible d'employer du vaccin qui, dans ses usages successifs, n'ait pas été employé chez un galeux, ou un scrophuleux, ou un dartreux, etc. (1) Ce second préjugé est donc encore sans fondement; cependant il existe et il faut le vaincre. Mais, Mesdames, est-il toujours dans la sagesse humaine de forcer les individus à faire une chose pour les convaincre qu'elle n'est pas nuisible ? Non, sans doute ; c'est se créer des obstacles toujours gênants et souvent difficiles à surmonter ; nous voulons sauver des malheureux des dangers d'une maladie contagieuse ; mais nous ne sommes pas chargés de diriger leur moral à cet égard; si notre conscience nous obligeait à

---

(1) Si des éruptions contagieuses se sont quelquefois transmises dans ces cas, c'était par le défaut d'attention de l'opérateur, qui touchait sans précaution des individus sains après en avoir touché de contagiés, ou bien qui se servait d'instruments malpropres ; mais il ne faut pas attribuer à la vaccine les fautes du vaccinateur.

rendre un service à quelqu'un qui le repousserait par un injuste préjugé, nous croirions nous acquittés avec notre conscience, parce que ce service serait refusé; non, sans doute. Eh bien! agissons de même dans cette circonstance, puisque les localités nous le permettent. Prenons les sujets d'un quartier éloigné pour servir à vacciner ceux d'un autre quartier. De cette manière, nous éviterons les obstacles que le voisinage, la haine ou la malveillance pourraient nous opposer; nous aurons été utiles à ces malheureux; nous aurons donc rempli notre but.

Enfin, MESDAMES, beaucoup de personnes objectent souvent, lorsque l'on a du vaccin bon à prendre, que la saison n'est pas favorable, qu'il fait trop chaud ou trop froid. C'est encore au docteur Husson, c'est-à-dire à celui dont l'expérience et la bonne foi ne peuvent être révoqués en doute, surtout en pareille matière, que je vais emprunter la réponse; elle est claire et précise; je la tire de son article *vaccine*, du Dictionnaire des Sciences médicales, au paragraphe intitulé : *Saisons propres à la vaccine*. « Toutes les saisons, dit le célèbre Vaccinateur, sont également favorables à la vaccine; dans tous les temps le succès en a été le même; le froid et la chaleur n'ont aucune influence sur son développement qui est aussi régulier à Saint-Pétersbourg qu'à Constantinople. J'ai vacciné plusieurs enfants quelques jours avant les plus grands froids de 1819; j'en ai vacciné d'autres dans les jours les plus froids, le thermomètre

étant à 14° – 0, et j'ai observé que la marche des symptômes était seulement ralentie. Je dois remarquer aussi que, pendant la chaleur, la période inflammatoire a une marche plus rapide, que le bourrelet est tout-à-fait argenté le huitième jour, quelquefois le septième, et l'on peut prendre déjà du vaccin pour l'inoculer; j'ai même inoculé avec du vaccin pris au deuxième jour. »

« Ainsi, comme il n'existe aucune circonstance d'âge, de santé et de saison qui contre-indique la vaccination; comme plusieurs Médecins ont vacciné indistinctement toute espèce de sujets, sans être retenus par les périls attachés aux deux premiers mois de la vie, à une constitution faible, au douloureux travail d'une dentition difficile, à la présence de croûtes laiteuses qui couvraient tout le corps, à un mouvement de fièvre lente, à l'approche des chaleurs; qu'au contraire, dans beaucoup d'occasions, la vaccine a paru exercer sur plusieurs maladies une influence salutaire, on doit se hâter de faire participer tous les individus à ses bienfaits. On pourrait même ajouter que, dans le cas d'une épidémie variolique prochaine ou déjà existante, tout retard volontaire entre le premier et le deuxième jour de la naissance d'un enfant, pour lui inoculer la vaccine, doit être considéré comme un véritable délit. »

Je n'ai cru pouvoir mieux terminer que par ces lignes le tableau que j'avais à vous présenter, Mesdames; j'aime à penser que la conviction est entrée

dans vos âmes ; mais s'il était nécessaire de vous montrer des exemples fameux pour autoriser le même dévoûment, si vos esprits dégagés de préjugés, et vos cœurs tous remplis du désir d'être utiles à l'humanité, avaient besoin, pour confirmer encore la confiance que l'on doit avoir à la vaccine, de l'exemple et de la conviction de ceux qui, par leur rang élevé, et l'importance même de leur personne, doivent veiller de plus près à la conservation de leurs jours, je vous citerais ce Roi :

Ce Roi, le plus humain qu'ait possédé la France,

Louis XVI, en un mot, qui, pour donner à l'inoculation cette vogue nécessaire pour répandre au loin ses bienfaits, et pour dissiper les scrupules de quelques consciences timorées, par la garantie que donnait la religieuse susceptibilité de la sienne, se fit publiquement inoculer la variole, à lui, à ses frères et à la femme de l'un d'eux.

Et depuis, une Princesse accoutumée à donner des exemples de grandeur d'âme et de courage, n'a-t-elle pas fait vacciner ce fils unique, ce précieux rejeton, qui fait sa gloire et son bonheur, comme il est destiné à faire un jour ceux de la France ; ne doit-il pas suffire de dire à tous ceux qui pourraient encore refuser de soumettre leurs enfants à la vaccination, soit par obstination, soit par aveuglement, soit par crainte, ne suffit-il pas de leur dire : le Duc de Bordeaux a été vacciné !

Cette observation faite par vous, MESDAMES, avec cet accent du cœur que vous possédez si bien, et ~~qui~~ que doit encore rendre plus touchant votre dévoûment pour l'auguste Enfant, vaincra les répugnances, fera taire les préjugés et bénir votre nom par toutes celles qui recueillent chaque jour de vous les consolations de la pitié, les secours de la bienfaisance, et les conseils de la piété.

C. DES-ALLEURS FILS, D. M. M.